



Pommier / Poirier

N°07
28/03/2024



Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FREDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Sud
Nouvelle-Aquitaine N°X
du JJ/MM/AA »*

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

**BULLETIN DE
SANTÉ DU VÉGÉTAL**
ÉCOPHYTO

Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal/

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

(Cliquez sur les titres pour accéder directement aux paragraphes)

Pommier Poirier

- **Tavelure** : le risque pourrait être élevé avec les pluies annoncées.
- **Feu bactérien** : la période de sensibilité est en cours.
- **Pucerons** : les premières colonies sont observées.
- **Tordeuse orientale** : le vol est en cours.
- **Hoplocampe** : les pièges doivent être en place.
- **Acariens rouges** : les éclosions sont en cours.
- **Période de floraison** : voir la note sur l'arrêté relatif à la protection des abeilles à la fin du bulletin.

• Données météorologiques

Depuis le dernier bulletin, les températures moyennes sont restées supérieures aux valeurs de saison jusqu'au 23 mars, des maximales supérieures à 24°C ont été enregistrées le 22 mars. Depuis le 24 mars les températures moyennes sont inférieures de 0.6 à 2.8°C aux moyennes de saison.

De faibles pluies sont intervenues les 23 et 24 mars (0.2 à 2.3 mm), des pluies significatives ont eu lieu du 25 mars au soir jusqu'au 26 mars (20 à 45 mm) et dans la nuit du 27 au 28 mars.

Pour les prochains jours, des averses, du vent et des risques d'orages sont annoncés. Les températures moyennes devraient être proches des normales de saison.

Prévisions du 29 mars au 4 avril (source : MétéoFrance)

	VENDREDI 29	SAMEDI 30	DIMANCHE 31	LUNDI 01	MARDI 02	MERCREDI 03	JEUDI 04
Ste Livrade sur Lot (47)	 9° / 15° ▶ 15 km/h	 6° / 16° ▼ 20 km/h	 8° / 17° ▶ 25 km/h 55 km/h	 7° / 16° ▼ 25 km/h 55 km/h	 6° / 20° ▲ 15 km/h	 10° / 19° ▶ 30 km/h 55 km/h	 6° / 21° ▼ 20 km/h
Pompignac (33)	 9° / 13° ▲ 15 km/h	 6° / 14° ▼ 15 km/h	 7° / 13° ▶ 25 km/h 55 km/h	 6° / 15° ▶ 30 km/h 55 km/h	 7° / 19° ◀ 20 km/h	 10° / 17° ▶ 30 km/h 55 km/h	 7° / 21° ▼ 20 km/h
Bergerac (24)	 9° / 14° ▲ 15 km/h	 6° / 16° ▼ 15 km/h	 7° / 16° ▶ 25 km/h 55 km/h	 5° / 16° ▶ 25 km/h 55 km/h	 5° / 20° ▲ 15 km/h	 8° / 19° ▶ 25 km/h 55 km/h	 6° / 21° ▼ 20 km/h
Jonzac (17)	 9° / 14° ◀ 15 km/h	 6° / 15° ▼ 15 km/h	 7° / 13° ◀ 25 km/h 55 km/h	 6° / 14° ▶ 30 km/h 60 km/h	 7° / 18° ◀ 20 km/h	 10° / 17° ▶ 30 km/h 65 km/h	 6° / 21° ▼ 20 km/h
Orthez (64)	 8° / 13° ◀ 15 km/h	 3° / 18° ▼ 15 km/h	 8° / 14° ▶ 20 km/h 55 km/h	 4° / 19° ▶ 25 km/h 50 km/h	 5° / 24° ◀ 15 km/h	 11° / 19° ▶ 15 km/h 55 km/h	 5° / 25° ▼ 15 km/h

• Stades phénologiques

Pommier :

En Lot-et-Garonne : stade D3-E à E2 pour Canada et Chantecler ; stade D3-E pour Golden ; stade E-E2 à E2-F pour Granny ; stade F à début F2 pour Pink Lady ; stade F-F2 à chute des premiers pétales pour Braeburn.

En Gironde : stade E à E2 pour Golden ; stade E2 à F pour Chantecler et Gala.

En Dordogne : stade D3-E pour Chantecler et Golden, stade D3-E à E2 pour Canada et Gala ; stade E2 pour Granny ; stade F pour Rosy Glow.

En Charentes : stade D pour Chantecler ; stade D3-E pour Canada et Golden ; stade E-E2 pour Gala ; stade E2 pour Granny ; stade F pour Pink Lady.



Stade D

« Apparition des boutons floraux »
(BBCH 55)



Stade D3

« Apparition des boutons floraux »
(BBCH 56)



Stade E

« Les sépales laissent voir les pétales »
(BBCH 57)



Stade E2

« Les sépales laissent voir les pétales »
(BBCH 59)



Stade F

« Première fleur »
(BBCH 60)



Stade F2

« Pleine floraison »
(BBCH 64)

Poirier :

En Lot-et-Garonne : stade E2-F à F2 pour William's et Comice ; stade F2 à début G pour Harrow Sweet et Passe Crassane.

En Gironde : stade E2-F à F2 pour William's ; stade F-F2 pour Comice ; stade F2-G pour Passe Crassane.



Stade E2

« Les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 59)



Stade F

« Première fleur » (BBCH 60)



Stade F2

« Pleine floraison » (BBCH 64)



Stade G

« Chute des premiers pétales » (BBCH 65)

• Tavelure (*Venturia inaequalis*)

Les suivis des projections d'ascospores de tavelure réalisés avec le capteur de type Burkard sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde et au moyen de lames sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne ont mis en évidence des projections significatives lors de la petite pluie du 24 mars et des projections importantes lors de la pluie du 25 au 26 mars.

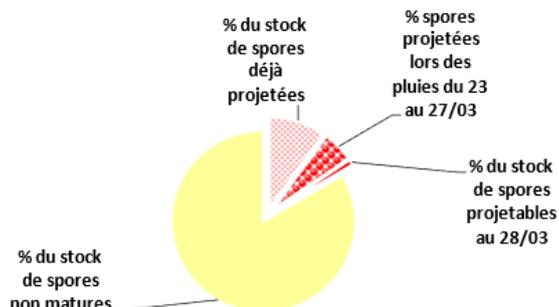
Selon les données issues du **modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®**, les faibles pluies des 23 et 24 mars n'ont pas donné lieu à contamination (ressuyage rapide du feuillage). Les pluies du 25 mars au soir au 26 mars ont quant à elles engendré des contaminations de niveau « léger ».

Le stock de spores projetables progresse actuellement de 0.8 à 1 % par jour. Le potentiel de spores projetables, à ce jour, est de l'ordre de 1 % du stock annuel.

Stations Météo	Période d'humectation			Contamination (Gravité*)
	Date début	Date fin		
47 Beaupuy	25/03	26/03		Légère
33 Pompignac	25/03	26/03		Légère
16 Le Tâtre	25/03	26/03		Légère

* : les contaminations sont indiquées selon une gravité croissante : **Légère** < **Assez grave** < **Grave**

Maturation et projections d'après le modèle



Le modèle **RIM-Pro®** prévoit un risque important à extrême pour les pluies de cette fin de semaine.

Evaluation du risque

Période à **risque élevé** de contaminations avec les pluies en cours et annoncées pour les prochains jours.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte de l'évolution de la végétation et des pluies annoncées afin d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

📖 **Consultez la fiche « Tavelure du pommier et du poirier » du Guide de l'Observateur**

- **Chancre à *Nectria* (*Neonectria ditissima*)**

Les spores produites toute l'année sont libérées sous l'action de la pluie. Les risques de contaminations sont continus en période de pluie dès la présence de portes d'entrée sur l'arbre (plaies de tailles, gonflement des bourgeons, floraison, cueillette, chute des feuilles, grêle ...).

Evaluation du risque

En parcelles sensibles, les conditions pluvieuses sont propices aux contaminations par le chancre.

Mesures prophylactiques :

La suppression des rameaux porteurs de chancres en conditions sèches et leur sortie du verger sont indispensables à la réduction de l'inoculum et permettent de limiter l'extension de la maladie. Les outils de taille doivent être désinfectés régulièrement. En parallèle, il convient d'agir sur les facteurs favorisant en supprimant les zones humides du verger (type mouillère), en réalisant une taille qui permet une bonne aération des arbres et en raisonnant la fertilisation azotée.

📖 **Consultez la fiche « [Chancre à *Nectria*](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Oïdium (*Podosphaera leucotricha*)**

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. Sur pommier, seules les jeunes feuilles sont sensibles, elles sont réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Evaluation du risque

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés en 2023.

Mesures prophylactiques :

Elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux oïdiés qui constituent l'inoculum de départ.

📖 **Consultez la fiche « [Oïdium du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Feu bactérien**

La bactérie responsable du feu bactérien *Erwinia amylovora* se conserve durant l'hiver dans les chancres de l'année précédente et reprend son activité lors du démarrage de la végétation.

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses),
- la présence d'inoculum dans l'environnement,
- des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

Conditions climatiques favorables aux infections :

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

Evaluation du risque

La période de forte sensibilité au feu bactérien (période de floraison) est en cours ou va débuter selon les variétés.

Les températures enregistrées en fin de semaine dernière (localement supérieures à 24°C) ont pu être favorables aux infections. Les conditions annoncées pour les 8 prochains jours ne sont pas favorables, il faut cependant rester attentif à l'évolution de la météo.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faut rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse si les conditions climatiques s'avèrent favorables au développement de la maladie.

Des contrôles visuels seront indispensables pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer, le cas échéant, les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations (un marquage avec du ruban de chantier permet de repérer les zones infestées).

 **Consultez la fiche « [Feu bactérien](#) » du [Guide de l'Observateur](#)**

- **Rugosité**

La période de sensibilité à la rugosité débute au stade E-E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57-59) et s'achève 8 semaines plus tard. Des périodes froides et humides au moment de la floraison et jusqu'à la nouaison favorisent l'apparition de rugosité.

Evaluation du risque

La gestion de parcelles doit s'effectuer en tenant compte des conditions climatiques, de la sensibilité variétale et de la gestion de la nouaison.

- **Moniliose (*Monilia laxa*)**

Des dégâts de monilia sur bouquets floraux sont observés depuis quelques années sur certaines parcelles à partir de fin avril. Certaines variétés sont particulièrement sensibles (Granny, Braeburn, Juliet...).Le bouquet floral brunit et entraîne parfois le dessèchement du rameau.

Evaluation du risque

En parcelles sensibles en période de floraison, les conditions humides sont favorables aux contaminations.

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en supprimant les rameaux moniliés.

- **Botrytis de l'œil (*Botrytis cinerea*)**

Le Botrytis de l'œil se manifeste par une tache brune au niveau de l'œil de la pomme. La contamination des fruits a lieu au moment de la chute des pétales. Le champignon évolue très lentement jusqu'à l'enrichissement du fruit en sucre et les symptômes ne commencent à s'exprimer qu'en été.

Des périodes pluvieuses prolongées au moment de la floraison et de la chute des pétales, augmentent les risques de contaminations.

Evaluation du risque

Les conditions humides pourraient être favorables.

- **Black Rot (*Diplodia seriata*)**

Les symptômes sur fruits (taches noires et fermes devenant marron foncées) ne sont visibles qu'à l'approche de la récolte. Les variétés Chantecler, Fuji, Gala et Braeburn y sont très sensibles.

Des pluies combinées à des températures comprises entre 20 et 25°C au moment de la chute des pétales (stade G-H (BBCH 65-67)) sont favorables aux infections primaires.

Evaluation du risque

Les conditions pourraient être favorables à partir du milieu de semaine prochaine.

- ***Pseudomonas* du poirier**

Des symptômes de *Pseudomonas* ont été observés la semaine dernière en parcelles de poiriers sur le secteur des Charentes.

- **Puceron cendré du pommier (*Dysaphis plantaginea*) et puceron mauve du poirier (*Dysaphis pyri*)**

Dans nos parcelles de référence, les populations sont actuellement faibles suite à la mise en place d'une gestion spécifique contre les pucerons.

Des enroulements du feuillage et les premières colonies ont cependant été observés en parcelle conduite en agriculture biologique et sur arbres non traités.

Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions est en cours.



Colonie de puceron cendré
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Seuil indicatif de risque : la simple présence de ce puceron constitue le seuil de nuisibilité.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)



Résistances aux produits de protection des plantes :

Suite à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, **des dérives de sensibilité vis-à-vis de la substance active flonicamide ont été détectées en laboratoire.** Cela ne se traduit pas nécessairement pas une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements au flonicamide.

- **Puceron lanigère (*Eriosoma lanigerum*)**

Le puceron lanigère hiverne sous forme larvaire au niveau des racines, des broussins, des chancres et des nodosités sur rameaux. Sa reprise d'activité est en cours.

Des adultes de l'hyménoptère parasitoïde de puceron lanigère *Aphelinus mali* sont observés. Cet auxiliaire contribue fortement à limiter le développement du puceron lanigère, il est à prendre en compte dans la gestion des parcelles.



Pucerons lanigères
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

- **Anthomome du pommier (*Anthonomus pomorum*)**

En parcelles sensibles et dans les parcelles touchées l'année dernière un suivi régulier par battage (de préférence aux heures les plus chaudes de la journée et par temps ensoleillé) à partir du stade B (BBCH 51) jusqu'au stade D (BBCH 55) permet d'évaluer l'importance des populations.

En parcelle sensible (secteur Lot-et-Garonne), le nombre d'adultes récoltés lors des battages est en baisse cette semaine et les dégâts (piqûres au niveau des jeunes feuilles et des boutons) sont en augmentation.

Evaluation du risque

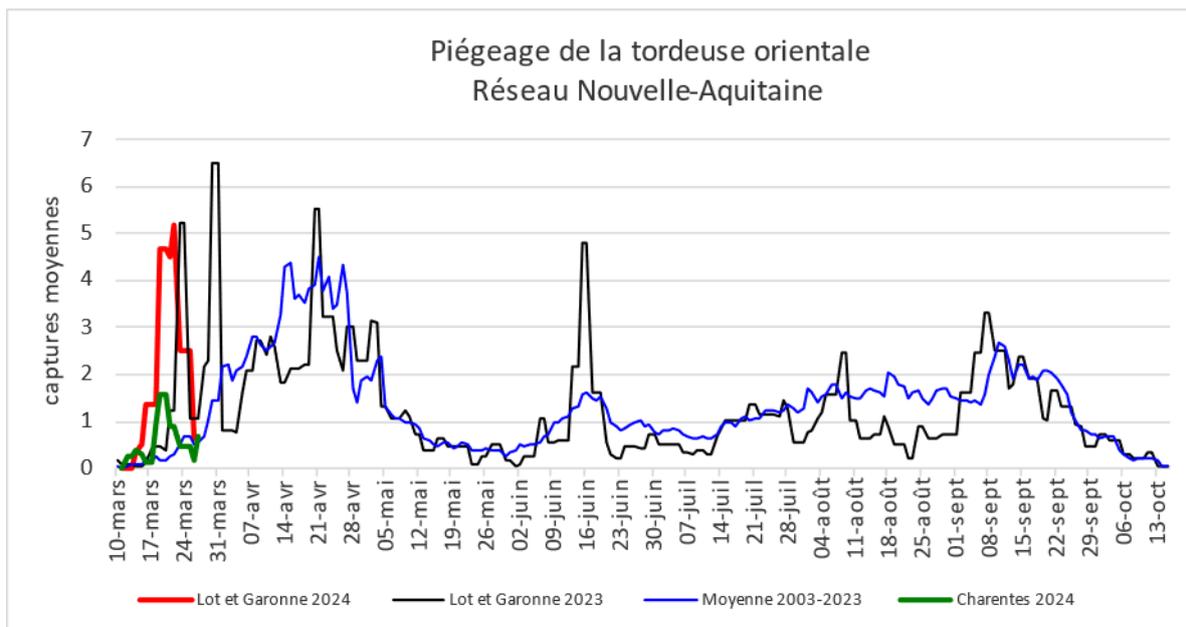
En parcelles sensibles, excepté pour les variétés n'ayant pas dépassé le stade D (BBCH 55), la période à risque de pontes est terminée.

Seuil indicatif de risque : 30 adultes sur 100 battages ou 10% des bourgeons présentant des piqûres de nutrition. En parcelles conduites en agriculture biologique, compte tenu de la difficulté de gestion de ce ravageur, le seuil peut être baissé à 10 adultes pour 100 battages.

📖 Consultez la fiche « [Anthonome du pommier](#) » du [Guide de l'Observateur](#)

- **Tordeuse orientale du pêcher (*Cydia molesta*)**

Sur notre réseau de piégeage, le vol est en cours.



Données de modélisation : selon les données du modèle tordeuse orientale DGAL-ONPV/INOKI®, à ce jour, près de 6 % du potentiel de pontes de la première génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales de saison pour les jours à venir, les pontes pourraient s'intensifier à partir des 8-12 avril, les éclosions pourraient débuter à partir des 2-6 avril et s'intensifier à partir des 19-23 avril.

Evaluation du risque

Le vol est en cours mais les conditions humides ne sont pas favorables au ravageur. La période à risque d'éclosions pourrait débuter à partir de la semaine prochaine.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol. Lorsqu'elle est combinée avec la confusion carpocapse des pommes, elle peut être réalisée avant le début du vol de ce dernier (qui débute généralement autour de mi-avril).

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

- **Tordeuses de la pelure**

Les tordeuses de la pelure, *Capua (Adoxophyes orana)* et *Pandemis (Pandemis heparana)* hivernent à l'état de larves et reprennent généralement leur activité fin mars-début avril.

Dans nos parcelles de référence quelques larves de chenilles défoliatrices et de tordeuses (stade L2) sont observés.

Evaluation du risque

La période de reprise d'activité des larves est en cours.

La gestion des parcelles vis-à-vis des tordeuses de la pelure est réalisée en fonction d'un seuil de présence du ravageur au printemps. Le contrôle visuel porte sur 500 bouquets floraux soit 10 bouquets sur 50 arbres.

Seuil indicatif de risque : 5% d'organes occupés par une larve



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

- **Hoplocampe du pommier (*Hoplocampa testidunea*) et du poirier (*Hoplocampa brevis*)**

Sur notre réseau de piégeage nous n'avons pas encore enregistré de captures mais les premières prises ont été signalées sur poiriers dans les Charentes.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges doivent être en place.

Pour l'hoplocampe du pommier, le seuil approximatif à partir duquel, le risque de pontes est important est fixé à un total de 20 à 30 captures par piège depuis le début du vol. Pour l'hoplocampe du poirier, il n'existe pas de seuil déterminé sur la base du piégeage.

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en détruisant les jeunes fruits attaqués.

📖 Consultez la fiche « [Hoplocampe du pommier](#) » du Guide de l'Observateur

- **Psylle du poirier (*Cacopsylla pyri*)**

En parcelles de référence, des larves âgées sont actuellement observées au niveau des corymbes.

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables.

La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius*) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

📖 Consultez la fiche « [Psyllés du poirier](#) » du Guide de l'Observateur

- **Phytopte du poirier (*Phytoptus pyri*)**

En parcelles de référence, des dégâts parfois importants sont notés. Les symptômes (petites galles rouges sur les jeunes feuilles et parfois sur les boutons floraux) sont actuellement bien visibles et en augmentation.

Evaluation du risque

Période d'observation des dégâts.



Dégâts de phytoptes sur corymbe
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Mesures prophylactiques :

Des observations réalisées dès l'apparition des premières feuilles permettent de détecter leur présence. Des mesures prophylactiques sont envisageables en éliminant les parties atteintes.

- **Cécidomyie des feuilles**

La cécidomyie des feuilles du pommier (*Dasineura mali*) et la cécidomyie des feuilles du poirier (*Dasineura pyri*) sont des moucheron (1,5 à 2 mm) qui pondent à l'aisselle des feuilles encore enroulées. Les larves piquent les feuilles qui restent enroulées longitudinalement.

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont en augmentation.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers.

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.

📖 Consultez la fiche « [Cécidomyies](#) » du Guide de l'Observateur

- **Tigre du poirier** (*Stephanitis pyri*)

Le tigre du poirier *Stephanitis pyri* est un ravageur secondaire qui peut engendrer des dégâts importants en parcelles de pommiers et de poiriers conduites en agriculture biologique. Les feuilles sont décolorées face supérieure et sont souillées par des excréments de couleur noire face inférieure. Les piqûres réalisées par les larves et les adultes entraînent le dessèchement et la chute des feuilles. Les dommages les plus importants ont lieu en été par temps chaud et sec.



Adulte de tigre du poirier

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Le tigre hiverne au stade adulte. La période de ponte débute à partir du mois de mai, les œufs sont insérés dans les cellules de la face inférieure des feuilles et sont recouverts d'excréments.

La reprise d'activité du tigre du poirier est en cours en parcelle de pommiers à forte pression. Des adultes sont observés à la face inférieure des jeunes feuilles.

- **Acariens rouges**

Les éclosions d'œufs d'acariens rouges sont en cours. Selon nos simulations, le stade 50 % d'éclosions pourrait être atteint à partir des 8-10 avril.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

📖 Consultez la fiche « [Acariens](#) » du Guide de l'Observateur

- **Punaises phytophages**

Certaines espèces de punaises sont susceptibles de causer des dégâts sur pommiers et poiriers. Les piqûres réalisées sur jeunes fruits entraînent des déformations caractéristiques (avec méplat au fond de la cuvette) donnant un aspect bosselé au fruit.

En parcelles, quelques punaises telles que *Rhaphigaster nebulosa* et *Dolycoris baccarum* ont été observées la semaine dernière.

Evaluation du risque

La gestion des parcelles s'effectuera en fonction des dégâts observés l'année précédente ou des observations réalisées (frappages) entre la fin de la floraison et début mai.

Seuil indicatif de risque : présence.

📖 Consultez la fiche « [Punaises phytophages](#) » du Guide de l'Observateur

- **Rhynchite rouge du pommier** (*Tatianaerhynchites aequatus*)

La présence de rhynchite rouge du pommier a été observée sur une parcelle dans le secteur des Charentes.

📖 Consultez la fiche « [Rhynchites frugivores](#) » du Guide de l'Observateur

- **Auxiliaires**

Les auxiliaires sont encore discrets, on observe principalement des araignées qui sont des prédateurs généralistes et qui peuvent être prédatrices de fondatrices de pucerons. Des œufs et les premières larves de syrphes commencent cependant à être observés au niveau des foyers de pucerons.



Œuf et larve de syrphé

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

- **Période de floraison**

L'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, abroge l'arrêté du 28 novembre 2003 et est en vigueur depuis le 1er janvier 2022.

Une note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 est disponible sur le lien suivant : [Note DRAAF arrêté abeilles](#)

Fiche pratique « Vergers » pour comprendre la réglementation "Abeilles et pollinisateurs" : [Fiche vergers](#)



Abeille sur fleur de pommier

(Crédit photo : E. Marchesan – FREDON 47)

- **Notes nationales biodiversité**

Les notes sont accessibles en cliquant sur les images ci-dessous.



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Arvitec, CIA 17-79, CDA 24, CDA 47, FREDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Les 3 domaines, SAPA Rouquette, SCICA Castang

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".